Envoyé en préfecture le 29/12/2014 Reçu en préfecture le 29/12/2014

Affiché le **3 1 DEC. 2014** ID: 083-218300424-20141215-2014\_1

# **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombres de membres :

En exercice: 33

Présents ou représentés: 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 04/12/2014

Date d'affichage : 08/12/2014

### de la Commune de COGOLIN Séance du LUNDI 15 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le quinze décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE,

PRESENTS: Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX – Laëtitia PICOT – Maria De Fatima FIANDINO - Pascal CORDÉ - Aimé GARNIER - Patricia BERENGUIER - Élisabeth CAILLAT - Margaret LOVERA -Anthony GIRAUD - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Marie-Ly GARCIA - Monique LEBLANC - Jean-Jacques GABERT - Patrick CLAUDEL -Johan TOUCAS - Valérie ROBIN - René LE VIAVANT - Michel DALLARI -Carole RUIZ - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -Jean-François FARNET - Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS: Sébastien MACREZ à Marc Etienne LANSADE / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à Audrey TROIN /

**ABSENT:** Patrick GARNIER

# SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire rappelle que la Ville confie par convention, la réalisation de petits travaux d'entretien à l'Association « C.L.A.R.I.S.S.E. Environnement ».

« C.L.A.R.I.S.S.E. Environnement » est une association d'utilité sociale qui, par des actions liées à la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire permet l'insertion de quatre à cinq personnes, employés en contrat aidé, sous l'encadrement d'un chef de chantier de l'association.

Monsieur le Maire propose de poursuivre cette expérience en concluant une nouvelle convention pour les années 2015 à 2017.

L'Association « C.L.A.R.I.S.S.E. Environnement » met à disposition quatre à cinq personnes ainsi que l'encadrement et assure des missions de débroussaillage et d'entretien des zones naturelles forestières.

Pour la commune, il est prévu le nettoyage et l'entretien du quartier des Aubrettes ainsi que le débroussaillage du talus nord du RD 98 entre le rond-point de l'Armée d'Afrique et la rue Marceau, l'entretien du Parc Marceau, de l'espace Pisan, de la rue Mireille et de tous les autres lieux et interventions ponctuels inhérents aux besoins communaux.

### N° 2014/162

CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE CHANTIER D'INSERTION AVEC L'ASSOCIATION « CLARISSE ENVIRONNEMENT »

Envoyé en préfecture le 29/12/2014

Reçu en préfecture le 29/12/2014

3 1 DEC. 2014 ID: 083-218300424-20141215-2014\_162-DE

CM 15/12/2014

## N° 2014/162

CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE CHANTIER D'INSERTION AVEC L'ASSOCIATION « CLARISSE **ENVIRONNEMENT »** 

> Le travail ainsi confié à cette association devra représenter entre 6 200 heures à 7 000 heures maximum sur l'année 2015.

> Le montant de la participation de la Ville est fixé à un taux unique de 12,50 €/heure en 2015 pour l'ensemble des prestations réalisées par le chantier d'insertion.

> Des avenants pour les années reconduites (convention pour une année, renouvelable deux fois) fixeront le nombre d'heures minimum et maximum annuel et les tarifs horaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la convention liant la commune avec l'Association « C.L.A.R.I.S.S.E. Environnement », les Clos, les Chênes Bât. B, 540, rue Docteur Donnadieu – 83600 FREJUS dans le cadre de la mise en place des chantiers à vocation d'insertion sociale et professionnelle,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à l'UNANIMITE.

Le Maire,

Mard Etienne LANSADE